

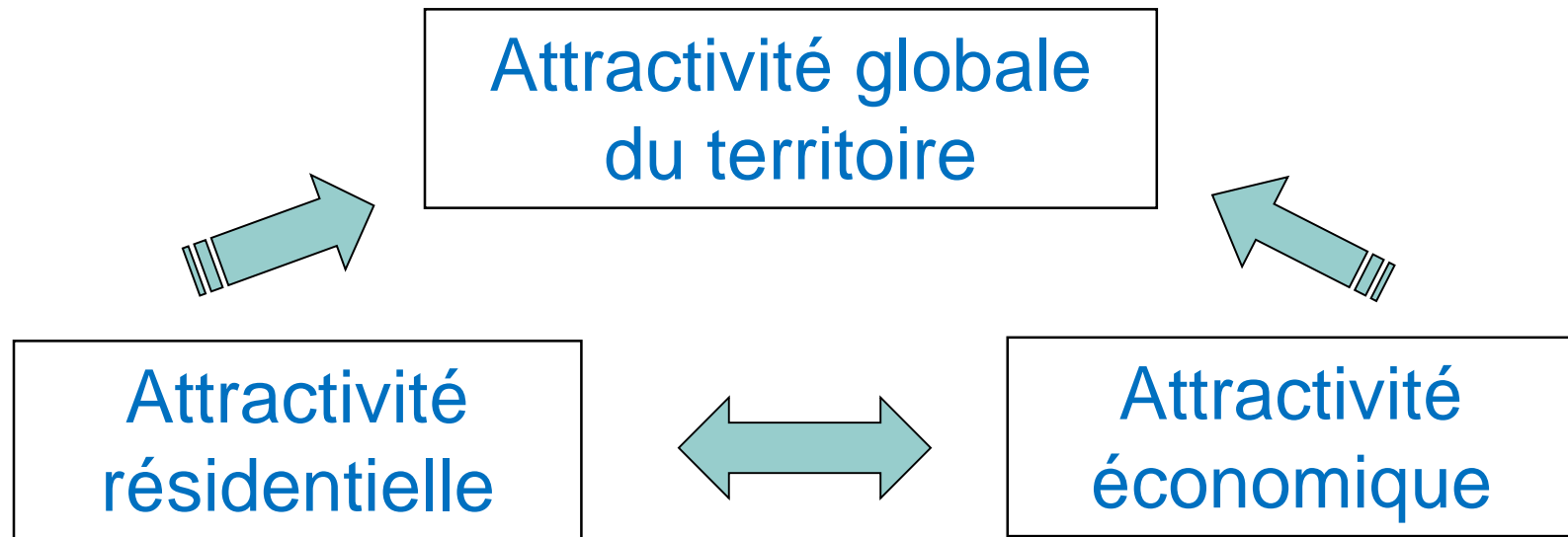
**Retour sur les éléments de définition  
en matière de politiques d'accueil,  
d'offres qualifiées**

**et**

**liens avec les critères d'évaluation  
des démarches territorialisées**

## Politiques d'accueil

L'attractivité territoriale : faire rester, faire venir



**Relier économies résidentielle et productive dans une stratégie de développement durable**

# Politiques d'accueil

## ZOOM sur les éléments de définition

Une politique d'accueil (volonté partagée) vise à **construire l'attractivité** du territoire et son **offre globale** en s'inscrivant dans la durée et en agissant sur :

- les **conditions d'activités** économiques durables (renouvellement et développement de l'existant, accueil, construction et émergence de nouvelles activités...),
- Les **conditions de réceptivité** (logement, locaux, foncier...)
- Les **conditions d'aménité** (services, environnement, vie socioculturelle, patrimoine, culture de l'accueil...)

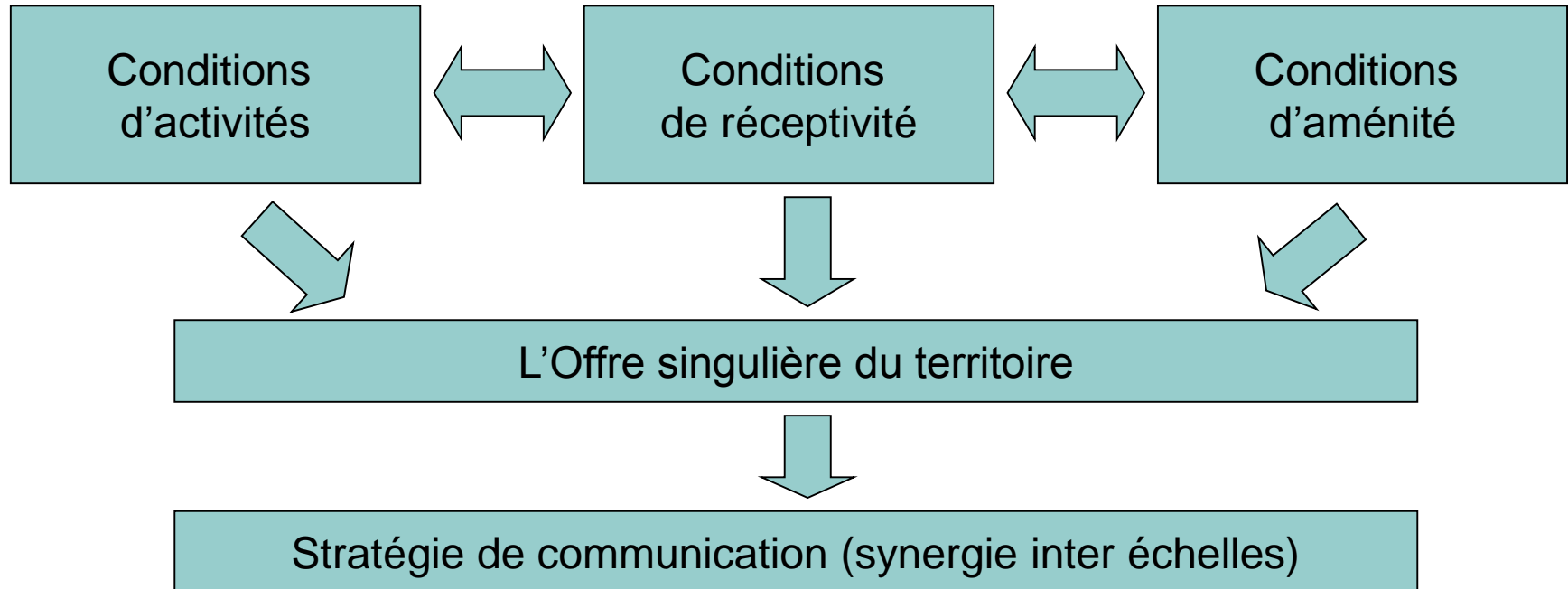
# Politiques d'accueil

## ZOOM sur les éléments de définition

Elle s'accompagne d'une **stratégie de communication** dont la cible est double :

- **en interne** : diffuser la culture de l'accueil, renforcer l'identité du territoire, faciliter l'insertion des nouveaux arrivants et le « vivre ensemble ».
- **en externe** : prospecter de nouveaux actifs et de nouvelles populations, promouvoir le territoire, la qualité et le cadre de vie).
- + communication **active entre partenaires**

# Le triptyque des politiques d'accueil



Ce n'est plus seulement **l'activité économique** qui participe de l'attractivité d'un territoire et de sa richesse. **Le cadre et la qualité de vie** sont l'un des piliers de cette **nouvelle attractivité**.

# Politiques d'accueil

## Les enjeux principaux...

- **Coté territoires :**

- L'Offre du territoire et l'inter territorialité (liens urbain/rural), la « gestion » des flux
- La mixité fonctionnelle et sociale des territoires
- Les gouvernances (locale et territoriales)
- Les nouveaux systèmes de production, de consommation, d'échanges et d'énergie
- Les « nouveaux » marchés et modèles éco

# Politiques d'accueil

## Les enjeux principaux...

- **Coté individus :**

- Les **services et équipements**
- L'insertion, les réseaux locaux
- L'accompagnement, l'information
  - ❖ L'importance du **projet de vie**

# Les enseignements principaux

- Les politiques d'accueil visent la construction de l'attractivité territoriale. Ce sont des politiques structurantes.
- Elles intéressent les territoires qui ont besoin de créer et/ou de gérer des flux démographiques
- Elles nécessitent une approche transversale et interterritoriale, une double gouvernance (locale/échelles), de s'inscrire dans la durée et d'être partagées par les populations locales.



# Les enseignements principaux

- Elles construisent l'Offre territoriale et s'appuient sur un triptyque : activité, réceptivité, aménité. Elles s'accompagnent d'une stratégie de communication.
- Ce sont d'abord des politiques sociales qui permettent de redéfinir et de réorienter les politiques économiques et d'infrastructures

# L'Offre du territoire

- L'offre « **cadre de vie** » (image et identité du territoire : paysages, urbanisme, patrimoines)
- L'offre **d'activités** (reprises – créations – emplois - potentiels d'activités...)
- L'offre **de locaux** professionnels, de foncier
- L'offre en matière de **logement** (marché immobilier, locatifs disponibles...)

# L'Offre du territoire

- L'offre de **services** (éducation, santé, transports, loisirs, commerces, vie sociale... **Qualité de vie**)
- L'offre **d'accompagnement** (structures et personnes ressources, offres de formations, les sessions d'accueil...)
- L'offre **d'hospitalité** du territoire (ouverture des mentalités, intégration, qualité de l'accueil...)

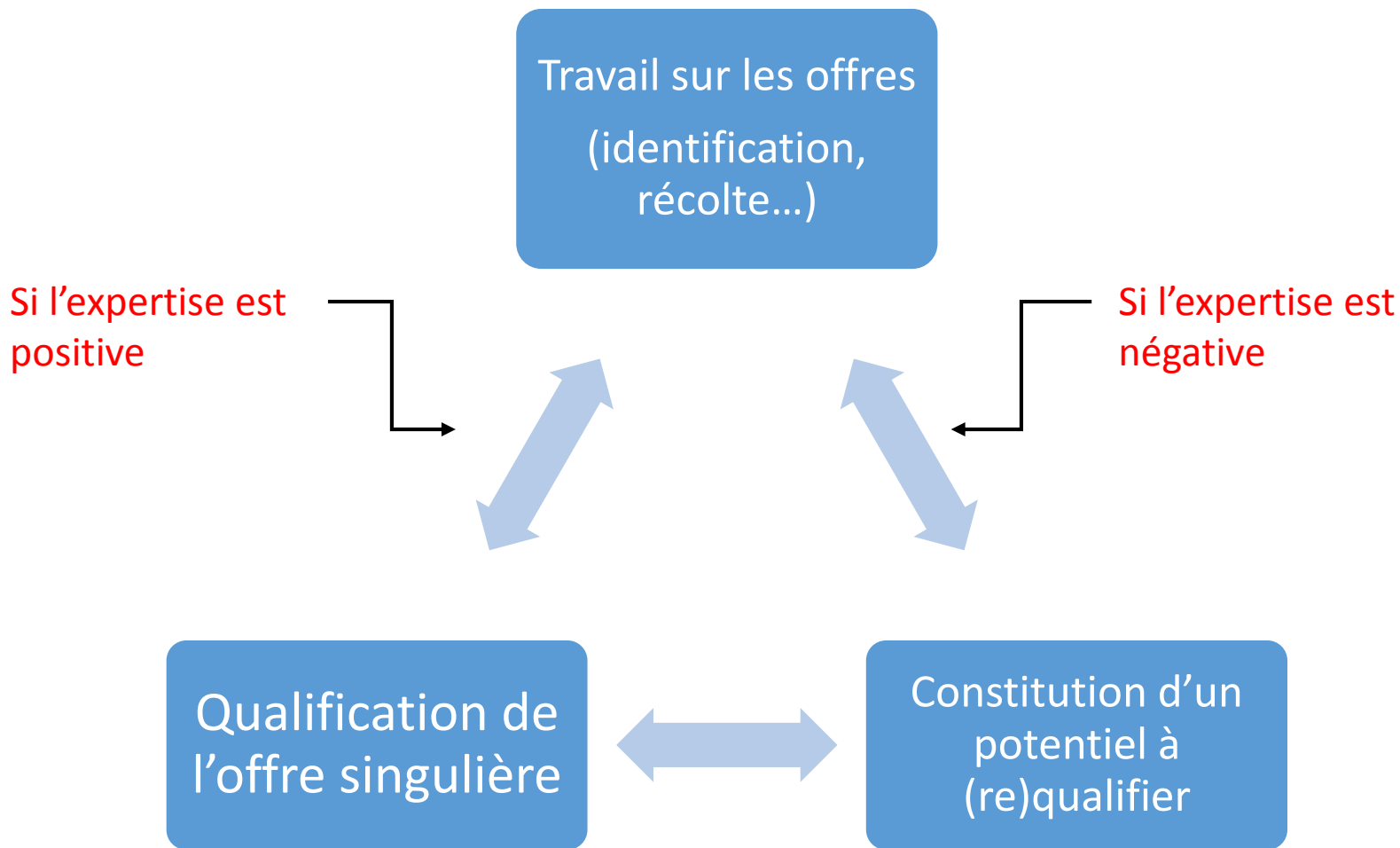
**Objectifs des politiques d'accueil : construire, assembler, promouvoir et proposer cet ensemble qui constitue l'Offre globale du territoire**

# Point de vigilance

Une politique d'accueil doit distinguer clairement le travail sur :

- Les **conditions favorables** à l'installation de nouvelles populations et la promotion
- Les **offres singulières** existantes à qualifier et à promouvoir\*
- Les **offres potentielles** à faire émerger, à qualifier et à promouvoir

# Spécificité du travail de l'offre dans le cadre des Pol. Acc.



## LES OFFRES D'ACTIVITES DU TERRITOIRE

**Redéfinir** les offres d'activités du territoires pour :

- Affiner sa stratégie de prospection
- Améliorer l'accompagnement, l'outillage du territoire et la mise en réseau des opérateurs

Elles peuvent être de **trois principaux ordres** (parfois entremêlées) :

- ✓ Reprise/transmission
- ✓ Création (autour de potentiels... à identifier et à qualifier par le territoire ou par les PP !)
- ✓ Emploi (y compris stage, apprentissage...)

Elles doivent être mises en **dynamique et en prospective** (GTEC !)

## LES OFFRES D'ACTIVITES DU TERRITOIRE

Toutes ces offres peuvent (doivent) être « qualifiées » par

- la qualité de **l'expertise**,
- les **potentiels** économiques attendus,
- leur qualité « **sociale** » et « **durable** »
- leur **croisement** avec les **offres d'aménités** (services, ambiance...), les **offres de réceptivité** (logement, local, foncier,) et de mise en réseaux professionnels et personnels...
- la qualité de **l'accompagnement** et des **outils/dispositifs**
- La qualité de « **présentation** » de l'offre et son **attractivité**

# L'accompagnement comme ressource permettant de qualifier l'Offre Territoriale

## (Re) Définir l'offre d'accompagnement disponible sur le territoire

- Ressources **humaines et immatérielles**
  - ✓ Dispositifs/outils – Accessibilité – Organisation (Qui ? Quoi ? Où ?)
- Ressources **financières**
  - ✓ Dispositifs/outils – Accessibilité
- Ressources **technologiques et matérielles**
  - ✓ Dispositifs/outils – Accessibilité (dont la question de la « place »)